



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE
COMITE DES PYRENEES ORIENTALES DE TENNIS DE TABLE

du vendredi 16 septembre 2022 à 19 h 00 à la Maison Départementales des Sports

COMPTE RENDU

➤ **Liste des participants**

Pascal MITTERRAND (Président du CDTT66 par INTERIM)	Gérard RIFFAUT (Vice-Président de la LOCTT)
Tristan HOSTEIN(Président de la CS)	Thierry MASSOTEAU (Membre du bureau)
Thierry TUGOT (TTC Laurentin)	Yan ROSS (Millas TT)
Christophe FUMAT (Côte Vermeille TT)	US Toreilles TT
Maxime DUPUY (PCCTT)	Claude ROUSSEL (ENT Vallespir TT)
André KLELIFA (Perpignan ST Gaudérique TT)	Sofiane CHETOUI (CTTT)
Patrick TOUSEAU (Perpignan ST Gaudérique TT)	Karen ALMAGRO (PRTT)
Laurence CORTES (CTTT)	

Absences Excusées: Mathieu CORDOMY (PRTT) / Pascal ALIX 5 (Argelès)
Absent : Dominique NOEL (Thuir).

19h 00 Ouverture de l'Assemblée générale

➤ **Mot du Président par intérim**

Pascal Mitterrand, président par intérim du CDTT66, remercie :

- L'ensemble des participants de leur présence;
- Gérard RIFFAUT, vice-président de la ligue Occitanie de TT pour sa présence parmi nous;
- Claude Roussel, ancien président du CDTT66, pour son travail et son implication. Il a su prendre du recul, se faire lui-même une opinion sur les différents acteurs départementaux du tennis de table, mettre fin aux querelles de clochers et fédérer tous les licenciés afin de faire avancer notre sport dans le même sens.
- Tristan HOSTEIN, à la tête de la commission sportive, qui a permis, grâce à son investissement et son dévouement, le bon déroulement de la saison sportive 2021/2022.
- Son épouse, qui a contribué à la préparation de cette assemblée générale, faute de secrétaire.

Il note aussi, un gros regret par le non fonctionnement de commission jeunes et techniques en espérant que la saison à venir des actions soient réalisées.

➤ **PV de l'AG du 25 septembre 2021**

Approbation à l'unanimité : 38 voix

➤ **Lecture du compte de résultat 2021/2022**

Approbation à l'unanimité : 38 voix

➤ **Lecture du budget prévisionnel 2022/2023**

- Approbation du budget prévisionnel à l'équilibre à l'unanimité : 38 voix

- Etat des comptes au 31/08/2022:

- Compte courant : 2610,28€.
- Livret A : 27119,05 €.

➤ **Rapport de la Commission Sportive**

- Championnat par équipes:

Cette saison écoulée a vu le championnat par équipe sans D5, D4, ni D3. Si des différences de niveaux ont été constatés sur la 1ere phase, au cours de la second phase et grâce aux 2 poules en D1 et D2, les niveaux été assez homogènes.

Pour la saison 2022/2023, nous repartons avec les mêmes divisions. Certains clubs ont émis le souhait d'une D3: A étudier peut-être en seconde phase, si on constate une trop grande différence de niveaux en D2.

- Critérium fédéral :

Une moyenne de 20 joueurs a été présents à chaque tour de critérium fédéral.

- Coupe Vétéran :

Cette compétition s'est déroulé un vendredi soir à Millas et à rencontrer un franc succès au regard du grand nombre de participants.

- Compétitions Jeunes / Compétitions féminines:

Ces deux compétitions ont rencontré un franc succès malgré quelques attermoiements. Elles seront reconduites pour la saison 2022/2023, avec des modifications qui afin de permettre une meilleure organisation et réalisation.

- Plateau Jeunes :

Cette compétition a été compliquée à organiser en intégrant les licences traditionnelles et promotionnelles. Pour la saison prochaine, seules les licences promotionnelles pour y participer.

- Nous avons pu constater une nette augmentation du nombre de licenciés entre le début et la fin de saison:

527 début de saison.

632 en fin de saison.

- Le responsable de la CS, attire l'attention des clubs, qu'une réponse est vivement souhaitée, lorsque celui-ci vous sollicite (par mail) afin d'améliorer la communication. De plus, quand des informations sur votre salle, vous sont demandées, veuillez être le plus précis et exhaustif possible. Cela permet à la CS de gagner en efficacité dans l'organisation des compétitions à venir.

➤ **Election de 4 membres: 2 féminines et 2 masculins**

4 candidats(es):

Laurence CORTES (CTTT)et Karen ALMAGRO (PRTT), pour les féminines.

Patrick TOUSEAU (PSG) et Sofiane CHETOUI (CTTT), pour les masculins.

Résultat des votes :

- Laurence CORTES: 38 voix; Elue.

- Karen ALMAGRO: 38 voix; Elue.

- Patrick TOUSEAU: 38 voix; Elu.

- Sofiane CHETOUI: 28 voix; Elu.

➤ **Remise des récompenses saison 2021 / 2022**

- Coupe du Roussillon / Vainqueur :

* Coupe Etcheverry : Edilov Rizvan et De Matos Gilles. (PRTT).

* Coupe du Roussillon Maurice Gorce : Chatelier Christophe et Dupouy Maxime.(PCCTT)

- Championnat par équipe / Vainqueur :

- En PR : CTTT
- En D1: TTC Laurentin
- En D2 : Millas TT

- Championnat jeunes / Vainqueur :

- Rivesaltes CTT

➤ **Remerciement du président de la FFTT**

Le CDTT66 a remis à l'ensemble des Clubs une lettre du président de la FFTT, qui remercie les clubs pour leur engagement et dévouement.

➤ **Questions diverses**

- Passage de 14 à 18 rencontres, pour le championnat par équipes:

Résultat du vote: POUR 5 voix / ABSTENTION 14 voix / CONTRE 19 voix.

On reste à 14 rencontres pour le championnat par équipes.

- Cascade de Points / Règle de brulage :

Résultat du vote: POUR 18 voix / ABSTENTION 10 voix / CONTRE 10 voix.

La cascade de points en entérinée comme règle de brulage.

- Le CTTT accueillera les 15 et 16 octobre 2022, le 1^{er} tour de critérium fédéral de Nationale 2. Cette compétition se déroulera au complexe sportif Naturopôle de Toulouges. Un besoin de 32 arbitres pour chaque journée est souhaitable afin que la compétition se déroule dans les meilleures conditions. Pour tout renseignement : sofianectt@gmail.com

➤ 20h45, fin de l'assemblée général.

Signature du secrétaire
M. Thierry MASSOTEAU



Signature du Président du CDTT66
M. Pascal MITTERRAND

